

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville en janvier 2022 **augmente de 18,6 %** par rapport à janvier 2021. Les effectifs sont en **hausse de 8,0 %** dans le régime des **non-salariés** et de **27,3 %** dans le régime des **salariés**. Cette forte croissance de la patientèle s'observe surtout chez les plus jeunes (+ 87,4 % chez les moins de 20 ans, + 21,3% chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en léger recul de 0,8 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont faites vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 en janvier 2022, alors qu'ils n'avaient pas eu de remboursement de soins en janvier 2021.

Sur une année complète mobile, la croissance est plus modérée. Elle est de 5,1 % pour l'ensemble du régime, avec une hausse de 1,0 % dans le régime des non-salariés et de 8,2 % dans le régime des salariés.

En janvier 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **augmente de 0,3 %** par rapport à janvier 2021. Le fort rebond observé pour l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,8 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **4,4 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin janvier 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	5,1%	1,0%	8,2%	-1,5%	18,6%	8,0%	27,3%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,3%	-2,6%	2,9%	-1,0%	0,3%	-2,8%	4,4%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	25%	30%	41%	22%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Au mois de janvier 2022, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 33,8 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet 2021 (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de 8,5 points entre l'évolution prévue (+ 3,1 %) et l'évolution réelle (+ 11,7 %). Cette sous-estimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (+ 27,6 millions)** et, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (+ 6,2 millions)**.

Une importante partie de cette sous-estimation porte sur les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 23,9 millions). Dans une moindre mesure, les réalisations s'établissent également à des niveaux supérieurs aux prévisions s'agissant des remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** (+ 7,3 millions) ainsi que des versements d'**indemnités journalières maladie** (+ 2,9 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments rétrocedés** (- 1,5 million) et ceux de soins de **masso-kinésithérapie** (- 1,0 million) se situent légèrement en deçà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à janv 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	441,8	408,0	+33,8	206,6	200,4	+6,2	235,2	207,6	+27,6
Evolution	+11,7%	+3,1%	8,5 pt	+5,3%	+2,1%	3,2 pt	+18,0%	+4,1%	13,8 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2021

Source : MSA

(1) - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

En **janvier 2022**, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole constituent un pic, très largement au dessus du niveau des mois précédents pourtant déjà sur une trajectoire orientée à la hausse. Par rapport à janvier 2021, ils progressent de **6,9 %**, la croissance étant nettement plus marquée au régime des **salariés (+ 12,6 %)** que chez les **non-salariés (+ 1,2 %)**. Sur **douze mois glissants**, leur progression s'accroît de 0,1 point et atteint **+ 6,8 %**, toujours majorée par l'effet base du premier confinement du printemps 2020.

Concernant les honoraires des **généralistes**, les remboursements de janvier restent à un niveau bas proche de celui du mois précédent. Leur baisse marquée par rapport à janvier 2021 (**- 3,9 %**) doit ainsi être relativisée, car elle s'explique essentiellement par une base 2021 haute. De la même manière, pour les **spécialistes**, le repli des remboursements sur janvier (**- 1,3 %**) est lié en partie à un pic sur le mois de janvier 2021, mais aussi au mois de janvier 2022 légèrement inférieur au mois dernier. Quant aux **soins dentaires**, oscillants sur les derniers mois, les remboursements rebondissent après un creux de décembre ; leur baisse par rapport à janvier 2021 est très contenue (**- 0,1 %**).

Les remboursements de **masso-kinésithérapie** se caractérisent également par un profil heurté sur la période récente ; sur janvier, ils se situent au dessus du niveau des deux derniers mois et progressent de **2,4 %** par rapport à janvier 2021. S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements du mois, en hausse de **3,4 %** par rapport à janvier 2021, représentent un point haut, en grande partie lié à l'épidémie de covid, avec une augmentation exponentielle des tests (cf annexe 1).

Pour les analyses médicales en **laboratoire**, le rebond lié à la 5e vague était visible dès le mois de décembre ; en janvier, les remboursements atteignent un niveau encore plus élevé mais enregistrent une **baisse de 1,3 %** par rapport à janvier 2021.

En hausse de **10,2 %** par rapport à janvier 2021, les remboursements de **transports** de patients s'établissent à un niveau proche de celui de décembre.

Après un creux en décembre, les versements d'**indemnités journalières (IJ)** repartent en janvier : les **IJ maladie**, principalement portées par un regain d'IJ dérogatoires liées au covid (cf annexe1), progressent de **6,1 %** par rapport à janvier 2021. Quant aux **IJ ATMP**, la croissance des versements reste modérée (**+ 0,8 %** par rapport à janvier 2021).

Avec une hausse spectaculaire de **26,8 %** en janvier, surtout liée à la crise sanitaire (cf annexe 1), les remboursements de **pharmacie de ville** contribuent à la croissance des soins de ville à hauteur de 6,2 points à eux seuls. Pour la **rétrocession** en revanche, le mois de janvier est relativement bas ; le recul des remboursements (**- 11,7 %**) est néanmoins accentué par un effet base.

Proches du niveau bas du mois précédent, les remboursements de **dispositifs médicaux diminuent de 4,5 %** en janvier.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin janvier 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+6,8%	+4,1%	+9,4%	+0,1%	+6,9%	+1,2%	+12,6%	+5,4%
Soins de ville hors produits de santé	+5,5%	+3,2%	+7,5%	-0,3%	+2,1%	-2,6%	+6,2%	+6,0%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+8,0%	+5,1%	+10,6%	-8,7%	-1,8%	-5,8%	+1,8%	+1,5%
- Médecins généralistes	+3,6%	-0,5%	+7,7%	-7,5%	-3,9%	-13,1%	+5,9%	-0,9%
- Médecins spécialistes	+8,0%	+5,7%	+10,1%	-9,3%	-1,3%	-3,2%	+0,3%	+1,2%
- Dentistes	+16,8%	+16,1%	+17,3%	-9,8%	-0,1%	+0,4%	-0,5%	+6,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+4,6%	+1,5%	+10,6%	-1,9%	+3,0%	-1,3%	+11,3%	+2,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+13,9%	+11,3%	+17,5%	-13,4%	+2,4%	+1,4%	+3,6%	-5,0%
- Infirmiers	+1,5%	-1,1%	+7,5%	+2,5%	+3,4%	-1,9%	+15,9%	+4,3%
Laboratoires	+14,4%	+6,6%	+21,7%	+23,8%	-1,3%	-9,8%	+6,3%	+63,7%
Frais de transports	+15,4%	+12,0%	+20,0%	-10,5%	+10,2%	+6,8%	+14,6%	-4,2%
Indemnités journalières (IJ) :	-3,9%	-9,7%	-2,8%	+14,9%	+4,1%	-0,7%	+5,0%	+8,3%
- IJ maladie	-7,9%	-12,9%	-6,9%	+23,4%	+6,1%	+3,9%	+6,5%	+9,8%
- IJ ATMP	+3,6%	-3,6%	+5,1%	+1,4%	+0,8%	-7,8%	+2,6%	+6,0%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+9,2%	+5,6%	+13,6%	+0,7%	+16,0%	+7,2%	+26,5%	+4,4%
Médicaments :	+10,6%	+6,7%	+15,3%	+1,8%	+23,2%	+12,5%	+35,5%	+3,8%
- Médicaments délivrés en ville	+11,3%	+7,1%	+16,2%	+1,9%	+26,8%	+15,6%	+39,8%	+3,0%
- Médicaments rétrocédés	+4,3%	+1,7%	+6,9%	+0,6%	-11,7%	-19,9%	-3,4%	+12,5%
LPP	+4,8%	+2,7%	+7,9%	-2,3%	-4,5%	-6,3%	-2,0%	+6,2%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins, les remboursements de **soins de ville de novembre** sont en nette reprise après trois mois plus modérés. Sur **onze mois**, leur progression continue malgré tout de ralentir (+ 6,8 % par rapport aux mêmes mois de 2020 après + 7,4 %), l'effet base lié au premier confinement de 2020 étant de moins en moins prépondérant.

En **taux moyen 2019 à 2021**, la progression des remboursements de soins de ville se maintient à **3,5 %** à fin novembre du fait d'un mois de novembre 2019 haut ; elle reste constante au régime des **non-salariés (+ 0,6 %)** comme des **salariés (+ 6,5 %)**.

Concernant les honoraires de **généralistes**, la baisse des remboursements en PCAP moyen reste stabilisée à **- 1,6 %** depuis trois mois. Pour les spécialistes, après une hausse en octobre les honoraires retrouvent le niveau de septembre portant l'évolution à **- 0,8 %** (- 0,1 point par rapport au mois précédent). Il en est de même pour les remboursements de **soins dentaires** qui atteignent une croissance de **3,4 %** après 3,5 %.

Les soins de **masso-kinésithérapie** sont en net recul accentuant la baisse à **0,9 %** (après - 0,8 %) en évolution moyenne 2019-2021. Les remboursements de **soins infirmiers** de novembre gardent un niveau proche du mois précédent ; leur évolution s'établit à **2,2 %** en PCAP moyen (après 2,3 %).

Pour les analyses médicales en **laboratoire**, une hausse est perceptible ce mois avec un montant en novembre supérieur à octobre, soit une progression de **21,4 %** fin novembre après 22,1 % en octobre en taux PCAP moyen.

Les remboursements de **transports** de patients ralentissent portant l'évolution PCAP à **1,7 %** (- 0,1 point par rapport à fin octobre).

En PCAP moyen, la progression des **indemnités journalières (IJ) maladie** continue de ralentir (+ 7,5 % après + 7,6 %), à mesure que le poids relatif du pic d'avril 2021 diminue. Les versements de novembre restent néanmoins proches des mois précédents en niveau. Pour les **IJ ATMP**, les versements de novembre confirment la reprise d'octobre après quatre mois orientés à la baisse. La croissance moyenne 2019-2021 s'élève à **+ 3,9 %**.

Les remboursements de **médicaments** enregistrent un pic de dépenses avec une croissance de **4,2 %** entre octobre et novembre. L'évolution en PCAP moyen gagne 0,3 point pour atteindre **5,1 %**.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont sur un niveau similaire au mois précédent et progressent de **1,7 %** (après 1,8 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin novembre 2021 avec les remboursements à fin janvier 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
	Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+6,5%	+6,8%	+4,6%	+8,9%	+3,5%	+0,6%	+6,5%
Soins de ville hors produits de santé	+6,1%	+6,2%	+4,4%	+7,7%	+3,1%	-0,3%	+6,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+8,2%	+9,5%	+6,7%	+11,9%	-0,3%	-2,9%	+2,1%
- Médecins généralistes	+3,4%	+4,5%	+1,9%	+7,1%	-1,6%	-3,8%	+0,6%
- Médecins spécialistes	+8,3%	+9,6%	+7,1%	+11,8%	-0,8%	-3,7%	+2,0%
- Dentistes	+17,8%	+19,0%	+17,0%	+20,5%	+3,4%	+2,2%	+4,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+4,6%	+4,7%	+1,6%	+10,7%	+1,4%	-0,3%	+4,7%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+14,9%	+16,7%	+13,4%	+21,4%	-0,9%	-2,8%	+1,6%
- Infirmiers	+1,2%	+0,8%	-1,5%	+6,0%	+2,2%	+0,4%	+6,3%
Laboratoires	+24,6%	+21,4%	+12,7%	+29,7%	+21,4%	+11,8%	+31,3%
Frais de transports	+15,9%	+18,0%	+14,5%	+22,5%	+1,7%	-0,6%	+4,9%
Indemnités journalières (IJ) :	-4,7%	-5,5%	-9,1%	-4,8%	+6,1%	+0,4%	+7,3%
- IJ maladie	-8,9%	-10,1%	-13,4%	-9,5%	+7,5%	+1,3%	+8,8%
- IJ ATMP	+3,5%	+3,3%	-1,0%	+4,2%	+3,9%	-1,0%	+4,9%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+7,4%	+7,9%	+4,8%	+11,6%	+4,2%	+2,1%	+6,7%
Médicaments :	+8,2%	+8,7%	+5,5%	+12,5%	+5,1%	+2,8%	+7,6%
- Médicaments délivrés en ville	+8,5%	+9,0%	+5,7%	+12,9%	+5,2%	+2,7%	+8,1%
- Médicaments rétrocedés	+6,0%	+6,4%	+3,7%	+9,1%	+3,7%	+3,8%	+3,5%
LPP	+5,2%	+5,3%	+3,1%	+8,5%	+1,7%	+0,2%	+3,8%

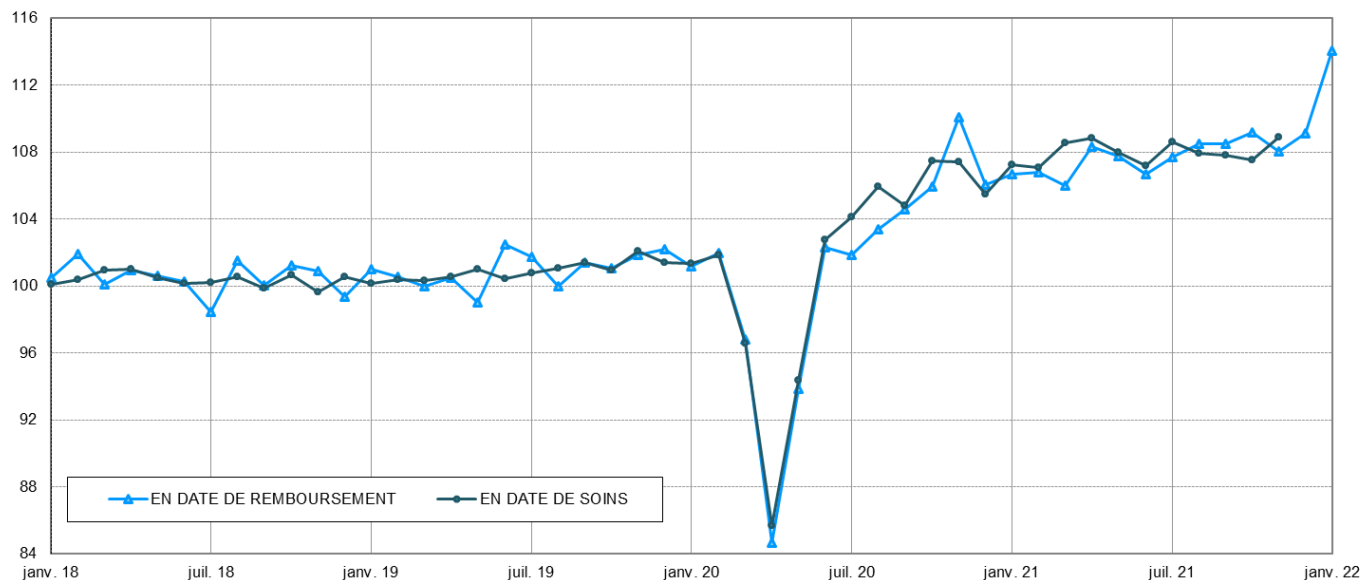
Evolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 = $\sqrt{\text{janv à nov 2021} / \text{janv à nov 2019}} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)⁽¹⁾

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 9,0 %** sur les onze premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 6,2 % dans le régime des non-salariés** et **de 12,2 % dans le régime des salariés**. Cette croissance provient d'un effet base avec des mois de mars à mai 2020 très bas en raison de l'épidémie de la Covid-19 qui a entraîné une déprogrammation des hospitalisations non urgentes. L'évolution moyenne PCAP 2019-2021, permettant de neutraliser l'année 2020 très atypique, montre plutôt une hausse modérée des dépenses de 0,2 % pour l'ensemble du régime avec un recul de 3,3 % chez les non-salariés et une croissance de 3,6 % chez les salariés.

Les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **11,0 %** en taux PCAP. L'évolution moyenne PCAP 2019-2021 est de 0,8 % pour l'ensemble du régime, avec une baisse chez les non-salariés de 2,1 % et une hausse chez les salariés de 4,7 %. La part tarif¹ évolue de 0,1 %. Les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 16,3 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Seuls les remboursements des dispositifs médicaux en sus restent en diminution de 1,7%.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en **baisse de 2,3 %** en taux PCAP. La baisse est plus marquée en taux moyen PCAP 2019-2021 avec un recul de 7,3 % pour l'ensemble du régime (- 10,0 % chez les non-salariés, - 3,6 % chez les salariés).

Les frais de séjours en **Psychiatrie** augmentent de **1,8 %** en taux PCAP. Ils baissent de 0,5 en évolution moyenne PCAP 2019-2021. L'évolution de ce poste est volatile et contribue peu à l'évolution totale des dépenses du fait de son faible poids dans les dépenses de cliniques privées (3,1 %).

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin novembre 2021 avec les remboursements à fin janvier 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
	Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINQUES PRIVÉES	+7,7%	+9,0%	+6,2%	+12,2%	-0,2%	-3,3%	+3,6%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+9,7%	+11,0%	+8,4%	+14,1%	+0,8%	-2,1%	+4,7%
- Part tarif	+8,9%	+10,1%	+7,3%	+13,5%	+0,1%	-2,8%	+3,7%
- Médicaments en sus	+19,3%	+20,4%	+18,0%	+22,5%	+16,3%	+14,4%	+18,0%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+9,3%	+11,6%	+11,7%	+11,4%	-1,7%	-4,2%	+2,9%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	-3,9%	-2,3%	-6,0%	+2,8%	-7,3%	-10,0%	-3,6%
OQN Psychiatrie	+1,7%	+1,8%	-3,4%	+4,2%	-0,5%	-8,0%	+3,3%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

Evolution annuelle moyenne-2019 à 2021 = $\sqrt{\text{Janv à nov 2021} / \text{Janv à nov 2019}} - 1$

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

⁽²⁾ - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Médicaments délivrés en ville : masques et tests antigéniques

Depuis décembre, les remboursements associés aux tests antigéniques repartent vivement à la hausse. Ils s'élèvent à 18,3 millions d'euros en janvier 2022 après 8,3 millions d'euros en décembre et 2,5 millions en novembre. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,590 millions en janvier (après 0,455 millions en décembre).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 72,1 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en janvier s'élèvent à 12,4 millions d'euros après 9,8 millions d'euros en décembre (et non 7,7 millions comme indiqué dans la note précédente), pour représenter 157,9 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 1,9 million d'euros en janvier 2022 après 1,3 million d'euros en décembre, pour représenter 16,6 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 2,5 millions d'euros en janvier 2022 après 0,7 million en décembre, pour représenter 6,8 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 1,2 million d'euros en janvier 2022 après 3,5 millions d'euros en décembre, pour représenter 18,6 millions d'euros depuis janvier 2021.

• Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1^{er} janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement.

Elles s'élèvent à 2,1² millions en janvier après 2,5 millions en décembre et représentent 5,9 % du poste LPP. Elles sont en progression de 37 % par rapport à janvier 2021 déjà impacté par la réforme et de 83 % par rapport à janvier 2020.

Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcout à 9,8 millions d'euros pour le régime agricole. En contribution à la croissance, l'impact s'amoindrit par rapport aux mois précédents puisqu'on se rapporte à 2020. Les dépenses d'audioprothèses majorent de 1,6 point l'évolution du poste (1,7 point pour les non-salariés agricoles et 1,4 point pour les salariés agricoles).

² Les chiffres mensuels des notes précédentes étaient erronés.

• Campagne de vaccination anti-grippale

Depuis le début de la campagne, **639 000** personnes se sont fait vacciner contre la grippe dont 589 000 pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de **51,7 % à fin janvier 2022**, soit 5,2 points de moins que lors de la précédente campagne qui avait commencé 9 jours plus tôt.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin janvier 2022

Sur le mois de janvier 2022, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes covid** progressent de **1,1 %** par rapport au même mois de 2021, soit une croissance de **5,8 points** inférieure à celle y compris actes covid (voir partie 3 de la note). Cet écart s'est très fortement accentué ce mois ; il n'était que de 1,9 point sur les évolutions de décembre par rapport au même mois de l'année précédente.

Dans le régime des **non-salariés**, les remboursements de soins de ville hors actes covid **diminuent de 1,6 %** en janvier, 2,8 points en deçà de celle y compris actes covid. L'écart est plus marqué chez les **salariés**, avec une croissance de **3,9 %**, inférieure de 8,7 points à celle y compris actes covid.

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors tests covid-19 continuent de fondre, en **baisse de 16,4 %** sur janvier (après - 12,7 % en décembre par rapport au même mois de l'année précédente). L'écart par rapport aux remboursements y compris actes covid atteint 15,1 points.

Hors IJ dérogatoires, les versements d'**IJ Maladie** se maintiennent à un niveau similaire au mois précédent ; ils augmentent de **4,2 %** par rapport à janvier 2021 (- **1,8 point** par rapport à la hausse y compris IJ dérogatoires).

Pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors covid de janvier **diminuent** de seulement **1,1 %** en janvier 2022, contre - 3,9 % y compris actes covid. Apparemment paradoxal, cet écart positif (+ 2,8 points) provient du mois de janvier 2021 où les remboursements étaient relativement bas hors covid, mais plus fortement majorés par les actes covid que janvier 2022 (en particulier les consultations de prévention).

Malgré une **baisse de 2,1 %** par rapport à janvier 2021, les remboursements de **soins infirmiers** se situent sensiblement au dessus de leur niveau de décembre. Cette dynamique n'atteint toutefois pas l'ampleur observée sur les réalisations y compris actes covid : l'écart entre les deux séries (hors / y compris actes covid) s'accroît à **- 5,5 points** sur janvier (après - 2,4 points sur décembre).

Concernant les **médicaments de ville** hors covid, janvier confirme l'inflexion du mois précédent, avec des remboursements en retrait après le pic de novembre. Leur progression par rapport à janvier 2021 reste haute (+ **7,6 %**). L'écart se creuse avec l'évolution de la série y compris actes covid (tests, vaccins, masques) qui explose ce mois (+ 26,8 %, soit un écart de **- 19,2 points**, contre - 5,8 points sur le mois de décembre).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin janvier 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+5,1%	+1,1%	-1,6%	+3,9%	-1,7 pt	-5,8 pt	-2,8 pt	-8,7 pt
Soins de ville hors produits de santé	+4,8%	+0,1%	-3,3%	+3,2%	-0,6 pt	-2,0 pt	-0,7 pt	-3,0 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+6,7%	-1,1%	-4,1%	+1,6%	-1,3 pt	0,7 pt	1,7 pt	-0,2 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,6%	-1,1%	-7,9%	+5,8%	-4,2 pt	2,8 pt	5,2 pt	0,0 pt
- Médecins spécialistes (2)	+7,9%	-1,5%	-3,3%	+0,2%	-0,1 pt	-0,1 pt	-0,1 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+16,8%	-0,1%	+0,4%	-0,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+2,9%	-1,1%	-3,7%	+4,0%	-1,7 pt	-4,1 pt	-2,4 pt	-7,3 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+13,9%	+2,4%	+1,4%	+3,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,7%	-2,1%	-5,0%	+4,8%	-2,2 pt	-5,5 pt	-3,0 pt	-11,1 pt
Laboratoires (5)	-1,3%	-16,4%	-18,2%	-14,6%	-15,8 pt	-15,1 pt	-8,3 pt	-20,9 pt
Frais de transports	+15,4%	+10,2%	+6,8%	+14,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+1,5%	+2,9%	-0,7%	+3,6%	5,4 pt	-1,2 pt	0,0 pt	-1,4 pt
- IJ maladie (6)	+0,3%	+4,2%	+4,2%	+4,2%	8,1 pt	-1,8 pt	0,3 pt	-2,2 pt
- IJ ATMP	+3,6%	+0,8%	-7,8%	+2,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+17,0%	+12,3%	+1,9%	+25,5%	7,8 pt	-0,4 pt	-10,8 pt	12,9 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,6%	+3,0%	+1,0%	+5,4%	-5,1 pt	-13,0 pt	-6,2 pt	-21,0 pt
Médicaments :	+5,8%	+5,7%	+3,9%	+7,9%	-5,4 pt	-17,5 pt	-8,5 pt	-27,7 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+6,0%	+7,6%	+6,2%	+9,2%	1,6 pt	-19,2 pt	-9,3 pt	-30,6 pt
- Médicaments rétrocedés	+4,3%	-11,7%	-19,9%	-3,4%	-0,5 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+4,8%	-4,5%	-6,3%	-2,0%	4,8 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)